



Informations aux salariés

Du mois de janvier 2017

**DE PLUS EN PLUS EN ETANT DE MOINS EN
MOINS**

La CGT depuis des mois dénonce le manque d'effectifs dans toutes les équipes. Au prétexte de devoir faire des économies pour satisfaire PSA qui continue à faire des bénéfiques records, la direction dégrade de plus en plus les conditions de travail sans se soucier du personnel VIGS.

La gestion qui consiste à trop presser le citron, à trop dégrader les conditions de travail et à trop casser le personnel en le changeant de poste pour boucher les trous d'une équipe à une autre, finit par coûter plus cher qu'elle ne rapporte !

Cela conduit à un stress au travail, des maladies, burn out, des accidents plus fréquents.

Les salariés sont à bout de nerf en voyant les plus anciens partir sans aucune embauche pour les remplacer avec les mêmes charges de travail. Le manque de personnel est de plus en plus criant. C'était une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas signé le PDV.

La CGT continuera à demander, chaque mois des embauches et des augmentations dignes.

Mais la seule façon de se défendre, sera une lutte collective et de masse en nous unissant tous ensemble pour faire face à l'exploitation de la direction et du donneur d'ordre PSA.

La centaine de salariés du Service Energie d'Arcelor Mittal à Fos sur Mer doivent intégrer Véolia VIGS. Les négociations sont en cours. En attendant, grâce à une forte mobilisation et avec l'appui de tous les syndicats, ils ont obtenu pour leur venue chez VIGS une Augmentation Individuelle de 150€. Plus une prime de 1500 à 3500€, suivant l'ancienneté.

Comme quoi la mobilisation et la lutte paient. A méditer !

Il y a quelque mois, la direction VIGS a demandé à tous ses salariés de trouver des idées d'économies. **Comme si nous avions l'habitude d'être écoutés !!!**

De l'argent il y en a, quand on voit des vignettes, une par véhicule pour aller dans les grandes métropoles où l'on ne va jamais, des tablettes pour chaque salarié et même pour ceux qui devaient partir avec le PDV alors qu'ils ne sont pas remplacés. Cherchez l'erreur !

Sans parler des 10 plus hauts dirigeants qui se sont octroyé une augmentation de plus 400€ par mois l'année passée.

Si la direction ne sait pas comment utiliser son argent qu'elle nous en fasse profiter en nous donnant des augmentations et en créant des embauches. Car la seule véritable richesse de l'entreprise c'est le travail que NOUS réalisons sur le terrain !

RAPPEL

Depuis le nouvel accord d'entreprise, avant le 31 janvier 2018, tous vos RRT acquis durant l'année 2017 devront être pris autrement ils seront perdus !

Depuis le nouvel accord, vous ne pouvez plus demander le paiement 1 semaine par an à votre employeur (voir DP de décembre).

Vous pouvez aussi les mettre dans le PERCO qui sera comptabilisé pour votre retraite.

Cette dernière possibilité est pour nous la moins avantageuse car au final ne rapporte guère !

Pour tout autre renseignement n'hésitez pas à contacter un de vos délégués CGT

Laurent RONDOT : 06/30/87/65/17

David DIMEY : 07/82/44/20/42

Fabrice BREUX : 06/19/38/06/19

Bernard GASSER : 06/62/16/08/74

La CGT vous souhaite

Que 2018 soit une année de luttes

Et surtout de victoires !

Bonne année à toutes et tous !

Et encore plus forts ensemble à la CGT